



Service Formation Permanente

La formation tout au long de la vie à l'Université Paris 8

Droit Social et Ressources Humaines - Licence Professionnelle

Présentation de la formation

- Un diplôme complet abordant la totalité des aspects techniques et juridiques de la fonction RH,
 - Un véritable dispositif d'immersion professionnelle,
 - Des modalités pédagogiques orientées vers la pratique et le concret (TP, mises en situation, logiciels de GRH),
 - Un module de mise à niveau des connaissances en matière juridique.
- Aide au placement des étudiants intéressés par le contrat de professionnalisation assuré par Akor

Objectifs

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- garantir la conformité des pratiques RH avec l'environnement juridique et social de l'entreprise ;
- superviser, conduire et contrôler la gestion administrative du personnel ;
- assurer l'établissement et le contrôle des bulletins de paie ;
- tenir à jour les registres obligatoires et les déclarations sociales ;
- interpréter et appliquer le droit social ;
- assurer la veille juridique et sociale ;
- rédiger un rapport juridique ;
- mettre en oeuvre la politique de recrutement ou assister dans cette tâche le responsable du recrutement ;
- élaborer les tableaux de bord sociaux ;
- utiliser les statistiques pour analyser les indicateurs et pouvoir appréhender les enjeux du bilan social.

Publics concernés

Cette formation est prioritairement suivie en contrat de professionnalisation (jeunes de moins de 26 ans ou demandeurs de + de 26 ans en contrats de professionnalisation), en formation continue (adultes salariés ou demandeurs d'emploi justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans dans les ressources humaines) et en formation initiale.

Critères d'admission

L'admission à cette formation se réalise :

- sur titre (diplôme de niveau baccalauréat + 2 délivré par une université française) ou titre - Licence 2 en droit (120 ECTS)- Licence 2 en AES, gestion, économie (120 ECTS)- DUT carrières juridiques, GEA, GACO-BTS tertiaires
- ou sur validation des acquis professionnels et personnels : la [VAPP](#) (décret de 2013) peut être accordée aux personnes ne remplissant pas les conditions précitées, après exposé de leurs motivations, centres d'intérêt, expériences, et étude de la cohérence de leur projet professionnel (remplir le dossier [VAPP](#) si nécessaire) et sur justification d'au moins 3 années d'expérience professionnelle.

- après examen et sélection du dossier de candidature, puis entretien avec un ou plusieurs membres de l'équipe dirigeante de la Licence.

Débouchés professionnels

- Assistant ou chargé de ressources humaines
- Assistant en cabinets spécialisés (juridiques, de recrutement, d'avocats)
- Assistant en droit social
- Responsable paie
- Collaborateur paie
- Collaborateur gestion administrative
- Assistant gestion du personnel
- Assistant recrutement en entreprise
- Adjoint au responsable des ressources humaines

Informations Générales

- **Dates** : de septembre 2020 à septembre 2021
- **Périodicité** : 2 jours de cours par semaine (jeudi et vendredi) et 1 semaine de cours tous les deux mois.
- **Durée** : en formation continue : 455 h. d'enseignement, 140 h. de projet tutoré et 35 h. d'évaluation + 560 h. de stage en entreprise (soit 80 j.) en alternance : 455 h. d'enseignement + 140 h. de projet tutoré + 35 h. d'évaluation. Les heures au-delà de celles consacrées à la formation se déroulent en entreprise.
- **Calendrier** : pour connaître le calendrier détaillé, contactez-nous au 01 49 40 70 70 ou sur info-df@univ-paris8.fr
- **Lieu de la formation** : Université Paris 8 à Saint-Denis
- **Effectif** : entre 30 et 40 personnes
- **Tarif** : 7000 € (+ 100 € de frais de dossier [VAPP](#) le cas échéant) - tarifs indicatifs, sous réserve de modification. Cette formation est éligible aux dispositifs de financement de la Formation Professionnelle Continue :- Financement entreprise : Plan de développement des compétences, - Prise en charge par un organisme (ex : Pôle Emploi), Compte Personnel de Formation (CPF) et CPF de transition professionnelle- Financement individuel partiel ou total. Notre conseil Entamez vos démarches de demande de financement (en formation continue) et de recherche d'entreprise (en contrat de professionnalisation) en amont de votre candidature pédagogique, dans les 4 à 6 mois précédant le début de la formation.

Calendrier

Les enseignements ont lieu de 9 h. à 12h30 et de 13h30 à 17 h. à partir de septembr.

Contenu de la formation

UE 1 - Droit social et RH (I) [147 h] 14 ECTS Droit du travail (I) TP Droit du travail Droit de la sécurité sociale (I) TP sécurité sociale Droit des assurances et de la responsabilité Gestion des relations sociales Droit des marchés publics **UE 2 - Sciences connexes appliquées aux RH (I) [77 h] 6 ECTS** Articulation des sources en droit social Méthodologie et recherche universitaire Techniques quantitatives C2I (niveau 2 - Métiers du droit) **UE 3- Droit social et RH (II) [154 h] 18 ECTS** Droit du travail approfondi (II) Processus de recrutement Droit de la sécurité sociale approfondi (II) Contentieux du droit social Rémunération et paie Gestion administrative de la formation au sein de l'entreprise Gestion administrative des

RHUE 4- Sciences connexes appliquées aux RH (II) [77 h] 8 ECTS | Contrôle de gestion sociale et tableaux de bord sociaux | Gestion des conflits et négociations | Anglais appliqué aux RH | Histoire du droit social

UE 5 - Stage : mémoire professionnel / Stage 7 ECTS | Pour les bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation, les heures au-delà de celles consacrées à la formation sont réalisées en poste en entreprise (soit environ 940 h. sur 1 an) | De 560 h pour les étudiants en formation initiale et salariés en reprise d'études

UE 6 - Projet tuteuré [140 h] 7 ECTS | Rédaction d'un mémoire : après une période d'immersion en entreprise, l'étudiant définira une thématique propre à l'entreprise d'accueil qui sera validé par le tuteur en entreprise et les responsables pédagogiques de la Licence à l'occasion d'un entretien individuel. | L'étudiant devra réaliser une étude et mettre en place des actions correctives et d'améliorations, en parallèle aux missions principales définies dans le cadre du stage (ou du contrat de professionnalisation). | Il sera encadré par un tuteur professionnel issu de l'entreprise d'accueil du stage et d'un enseignant du diplôme.

Méthodes pédagogiques

- Séances de mise en pratique des connaissances théoriques en droit de la sécurité sociale et en droit du travail,
- Travail sur les logiciels de gestion des ressources humaines en salle informatique,
- Encadrement du mémoire professionnel par un enseignant de la licence et un professionnel issu de l'entreprise d'accueil du stagiaire,
- Site web interactif d'échanges et d'appui pédagogique pour la préparation, le suivi et l'approfondissement des sessions présentiels (ressources et forum).

Validation des enseignements

- Assiduité obligatoire et participation active aux enseignements,
- Contrôle des connaissances dans chaque EC,
- Rédaction et soutenance d'un mémoire.

Les examens sont semestriels. Tous les EC se compensent entre eux dans une UE et toutes les UE se compensent entre elles au sein d'un semestre. Les deux semestres se compensent entre eux. Un EC acquis l'est définitivement. Il n'y a pas de note éliminatoire.

Diplôme délivré

Cette formation permet d'obtenir la Licence Professionnelle Métiers de la GRH : assistant, parcours Droit social et ressources humaines (Diplôme national) de niveau baccalauréat + 3 et l'acquisition de 60 crédits ECTS.

Equipe pédagogique

Comité de pilotage

- **Pierre-Olivier CHAUMET**, maître de conférences en droit, Université Paris 8,
- **Franck NORMAND**, directeur adjoint à la Sécurité Sociale, professeur associé, Université Paris 8,
- **Dirk BAUGARD**, professeur des universités en droit.

Enseignants et conférenciers - Université Paris 8 (sous réserve d'accord)

- **Dirk BAUGARD**, professeur des universités en droit
- **Pierre-Olivier CHAUMET**, maître de conférences en droit
- **Emilie HENNEQUIN**, maître de conférences
- **Jean LAINGUI**, maître de conférences en droit
- **Franck NORMAND**, professeur associé et directeur adjoint à la sécurité sociale
- **Christine YUEGO**, maître de conférences en droit

Professionnels

- **Philippe AMBLARD**, chargé d'enseignement, Université Paris
- **Philippe ARBOUCH**, avocat à la Cour

- **Emmanuel BAYO**, ESSCA
- **Guillem CASANOVAS**, avocat à la Cour
- **Marisa DIAS**, avocat à la Cour
- **Nathalie DOAN**, responsable contrôle de gestion, TEXA Services
- **Jean-René GOIRAN**, ingénieur formations, Université Paris 8
- **Maxime GUILPAIN**, responsable Contrôle interne, CNSA
- **Gwennor LLOYD JONES**, enseignante d'anglais spécialisé, avocate à la cour de New-York
- **Sophie NIANG**, juriste marchés publics, CAMIEG
- **Fabrice PUYADE**, responsable des RH et administration RH, SPIE
- **Jean-Paul VADROT**, conseiller prudhommal

Inscriptions

L'admission se fait sur dossier et entretien avec les responsables de formation. Deux sessions sont organisées, en juin et en septembre. Candidature en ligne sur le site de l'université www.univ-paris8.fr rubrique « Inscriptions » à partir du 1er mars 2020.

Document non contractuel